



Dangers naturels

La sécurité à quel prix?



Plate-forme nationale «Dangers naturels» PLANAT
c/o Division Prévention des dangers
Office fédéral de l'environnement OFEV
3003 Berne

Tél. +41 (0)31 324 17 81
planat@bafu.admin.ch
www.planat.ch

En un clin d'œil

Ce dépliant présente en bref les résultats d'une étude réalisée sur mandat du Conseil fédéral. C'est la première fois qu'ont été évaluées les sommes investies dans la protection contre les dangers naturels.

Voici les résultats en un clin d'œil:

- ▶ 2,9 milliards de francs sont dépensés chaque année en Suisse pour la protection contre les dangers naturels, dont
 - ▶ 1,7 milliard sont financés par les assurances, les entreprises privées et les ménages, et
 - ▶ 1,2 milliard par la Confédération, les cantons et les communes.
- ▶ 0,6% du produit intérieur brut de la Suisse est consacré à la protection contre les dangers naturels, ce qui correspond environ à
- ▶ 400 francs par habitant et par an.

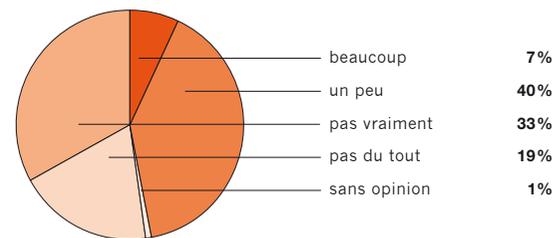
Les dégâts et les coûts augmentent

Ces dernières années, les catastrophes naturelles ont frappé la Suisse avec une intensité exceptionnelle, provoquant des dommages sans précédent. La Suisse est d'autant plus exposée que sa densité de population va croissant. De nombreuses mesures d'assainissement sont par ailleurs en cours de réalisation.

Les changements climatiques augmentent les risques. Les crues inondent des zones qui étaient considérées comme sûres. La fonte du pergélisol entraîne des éboulements. L'année 2005, avec près de 3 milliards de francs de dommages, a été celle qui a coûté le plus cher jusqu'à présent.

Une situation critique: les risques augmentent et les budgets diminuent, mais la sécurité de la population doit être garantie.

Sondage: «Craignez-vous les catastrophes naturelles?»



Source: gfs.bern 2006

La sécurité de demain exige des investissements supplémentaires.

Une étude nationale

La plate-forme nationale «Dangers naturels» PLANAT a accompli un travail de pionnier en calculant, sur mandat du Conseil fédéral, quels fonds publics et privés sont investis chaque année dans la protection contre les catastrophes naturelles, dont les données nécessaires faisaient défaut jusqu'à présent. Selon les cas, les différentes dépenses ont dû être estimées sur la base d'interviews réalisées avec des assurances et des services administratifs.

L'étude en allemand peut être téléchargée sur le site www.planat.ch («Jährliche Aufwendungen für den Schutz vor Naturgefahren in der Schweiz»).

Créée en 1997, la commission extraparlamentaire PLANAT œuvre pour l'amélioration de la gestion des risques et des catastrophes en encourageant les synergies entre les différents acteurs et en facilitant la coordination entre les offices et autres organes.

PLANAT réunit des représentants de la Confédération, des cantons, des milieux de la recherche, des associations professionnelles, de l'économie et des assurances.

1^{re} édition, septembre 2007
Imprimé sur papier recyclé

Weissgrund, Zürich





Que coûtent les différentes mesures?

PLANAT a reçu du Conseil fédéral le mandat d'analyser la situation: qui dépense quoi pour se protéger contre quelle catastrophe naturelle? L'étude identifie les flux monétaires et jette les bases pour optimiser l'affectation des fonds.

860 millions de francs sont dépensés chaque année pour la protection contre les crues et un peu plus d'un demi-milliard pour la protection contre les tempêtes. 370 millions sont investis dans la protection contre les tremblements de terre et autant dans la protection contre les orages, 300 millions dans les ouvrages paravalanches et la même somme dans la protection contre les mouvements de terrain (chutes de pierres, glissements de terrain). Les mesures contre les effets des températures extrêmes dues notamment à la canicule ou à des incendies de forêts coûtent 150 millions.

Vers une véritable culture du risque

Les leçons tirées d'événements passés et les résultats d'études scientifiques permettent de toujours mieux appréhender les dangers naturels. La gestion des risques vise à répondre de manière efficace et systématique aux problèmes de sécurité reconnus.

Une gestion réussie repose sur le cycle de la gestion des risques: la prévention, l'intervention et le rétablissement doivent être parfaitement harmonisés et se compléter.

Le succès est également tributaire d'une culture du risque moderne. En d'autres termes: il ne suffit plus aujourd'hui de considérer les dangers individuellement et de tout miser sur leur maîtrise. Les risques doivent être analysés, évalués et gérés comme faisant partie d'un tout.

Prévenir pour mieux protéger

1,3 milliard de francs – soit près de la moitié des dépenses totales de 2,9 milliards – sont consacrés chaque année à la prévention. Celle-ci englobe essentiellement la sécurité des bâtiments, la protection directe contre les dangers naturels, tels que les ouvrages paravalanches, ainsi que l'établissement de cartes des dangers pour délimiter les zones à risques.

1,1 milliard est versé sous forme de primes aux assurances ou mis en réserve pour la reconstruction. 0,4 milliard est dépensé pour la préparation des sapeurs-pompiers, de la police, des secours sanitaires et de la protection civile.

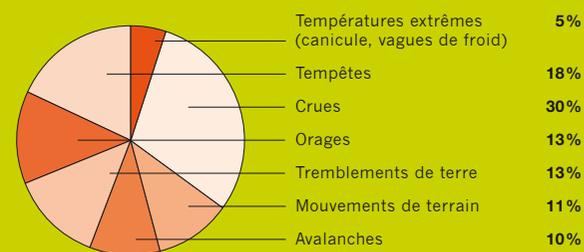
0,1 milliard est investi dans la recherche et le développement pour étudier les causes et les effets des dangers.

L'affaire de tous

Plus de la moitié des 2,9 milliards qui sont consacrés chaque année à la protection contre les dangers naturels proviennent du secteur privé: de l'économie, de la population concernée et des exploitants d'infrastructures (notamment transports publics, télécommunications, énergie). Le solde de 1,2 milliard est financé à parts à peu près égales par la Confédération, les cantons et les communes.

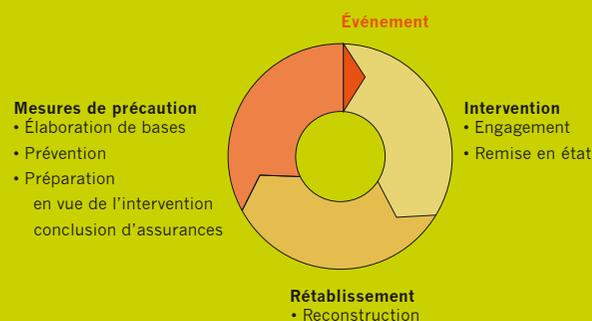
La protection contre les dangers naturels est une tâche commune à tous les acteurs. Des solutions durables impliquent la prise en compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux.

Dépenses par type de danger

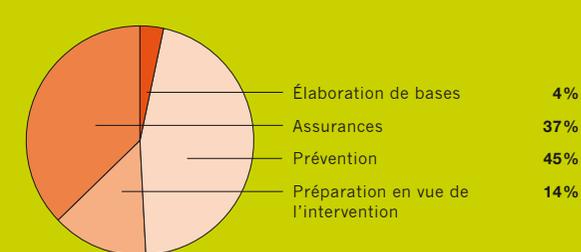


Part des dépenses totales en pour cent

Cycle du risque

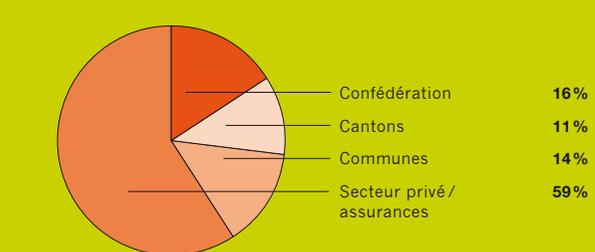


Fonds affectés aux mesures de prévention



Part des dépenses totales en pour cent

Dépenses par acteur



Part des dépenses totales en pour cent

2,9 milliards de francs sont dépensés chaque année pour la protection contre les dangers naturels.

Une culture du risque moderne implique de penser et d'agir de façon globale et équilibrée.

Prévention et intervention vont de pair: chaque année, 400 millions de francs sont versés aux organisations de sauvetage.

60% des dépenses sont financées par le secteur privé, dont les assurances, le reste est pris en charge par les pouvoirs publics.